

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services Canada Telus Plaza North/Plaza Telus Nord 10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe 5th floor/5e étage Edmonton Alberta T5J 186

Bid Fax: (780) 497-3510

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada Telus Plaza North/Plaza Telus Nord 10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper 5th floor/5e étage Edmonton Alberta T5J 1S6 Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet			
USED SEMI - FLEET # 12990	8		
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	
01R11-140191/B		2013-	11-15
Client Reference No N° de ré 01R11-140191	éférence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$EDM-023-10001	éférence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N	° VME
EDM-3-36187 (023)			
Solicitation Closes -	L'invitation pre	nd fi	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2013-12-30			Mountain Standard Time MST
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination	: Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adress	ser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur
Taylor, Ian			edm023
Telephone No N° de télépho	ne	FAX N	No N° de FAX
(780) 497-3621 ()		(780)	497-3510
	•		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposee		
See Herein			
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur			
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)			
Signature	Date		



Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

01R11-140191/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01R11-140191

EDM-3-36187

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro 01R11-140191/A, daéte du 24 octobre 2013 , dont la date de clôture était le 4 décembre 2013 à 2h00 HNR. Un compte rendu ou une rencontre de rétroaction sera offert sur demande aux soumissionnaires, aux offrants ou aux fournisseurs qui ont présenté une offre dans le cadre de la demande de soumissions précédente.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- 3. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
- Présentation des soumissions
- 3. Demandes de renseignements en période de soumission
- 4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 1. Procédures d'évaluation
- 2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 1. Exigences relatives à la sécurité
- 2. Besoin
- Clauses et conditions uniformisées
- 4. Durée du contrat
- 5. Responsables
- 6. Paiement
- 7. Instructions relatives à la facturation
- 8. Attestations
- 9. Lois applicables
- 10. Ordre de priorité des documents
- 11. Clauses du Guide des CCUA

Liste des annexes

Annexe A Besoin

01R11-140191/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01R11-140191

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-3-36187

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Annexe **B** Base de paiement

01R11-140191/B

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01R11-140191

EDM-3-36187

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Exigences relatives à la sécurité

Cette demande de soumissions ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 2 des clauses du contrat éventuel.

3. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

01R11-140191/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01R11-140191 EDM-3-36187

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numé<u>ro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformises d'achat* (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees -d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.</u>

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2013-06-01) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Alberta et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

01R11-140191/B

File No - Nº du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01R11-140191

EDM-3-36187

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)
Section II : Soumission financière (1 copie papier)
Section III : Attestations (1 copie papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique dachats cologiques

(http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

1.1 Fluctuation du taux de change

C3011T (2010-01-11) Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

01R11-140191/B

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01R11-140191

EDM-3-36187

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Si, à la clôture de la période de soumission, le soumissionnaire ne respecte pas l'un des critères obligatoires ci-dessous, sa soumission deviendra irrecevable et ne sera pas prise en considération.

 Le soumissionnaire doit être en mesure de répondre au besoin et exigences de rendement minimals décrit à l'annexe A.

1.1.2 Critères techniques cotés

Seules les soumissions qui satisfont aux critères obligatoires seront cotées par points. Les critères cotés servent à évaluer divers éléments de la soumission technique afin que le mérite relatif de chaque soumission puisse être déterminé. Le maximum de points pouvant être obtenus pour chaque critère coté sont spécifié dans l'annexe "A" - Besoin

Le tableau ci-dessous est un exemple ou 3 offres sont recevable et la mthode de slection est dtermin par le prix valu le plus bas par point.

	Soumissionnaire 1	Soumissionaire 2	Soumissionaire 3
Critres cots marquent	300/320	240/320	200/320
Prix valu du soumission	\$45,000	\$55,000	\$40,000
Calculation	\$45,000/300	\$55,000/240	\$40,000/200
Prix par point	\$150/point	\$229.17/point	\$200.00/point
Classement	1er	3e	2e

1.2 Évaluation financière

1.2.1 L'article sera utilisé pour déterminer le prix global de l'offre.

Clause du Guide des CCUA A0220T (2013-04-25) Évaluation du prix

2. Méthode de sélection

- 2.1 Pour être déclarée recevable, une soumission doit :
 - a. respecter toutes les exigences de la demande de soumissions;
 - b. satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires; et
 - c. obtenir au moins 200 points pour l'ensemble des critères d'évaluation techniques qui sont cotés. L'échelle de cotation compte 320 points.
- 2.2 Les soumissions ne rpondant pas aux exigences de a) ou b) ou c) seront dclares non recevables. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix le plus bas ne sera pas ncessairement accepte. La soumission recevable ayant le prix valu le plus bas par point sera recommande pour attribution d'un contrat.

01R11-140191/B

Amd. No. - N° de la modif.

File No - No du dossier

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01R11-140191

EDM-3-36187

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable ou sera considéré comme un manquement au contrat.

1. Attestations obligatoires préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaireet ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « <u>soumissionnaires admissibilit limite</u> » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web de Ressources humaines et Dveloppement des comptences Canada (RHDCC) - <u>Travail</u>.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des «_ soumissionnaires admissibilit limite » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

01R11-140191/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME 01R11-140191

EDM-3-36187

edm023

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

2. Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe A, Besoin.

3. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformises d'achat (https://://ccua-sacc.tpsgc-pwgsc.gc.ca/pub/acho-fra.jsp)achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directric es/quide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3.1 Conditions générales

2010A (2013-04-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

4. Durée du contrat

4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2014.

5. Responsables

5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Ian Taylor

Titre: Spécialiste en approvisionnement

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction: Région de l'Ouest

Plaza Telus Nord, 10025 avenue Jasper, 5e étage, Edmonton, AB T5J 1S6 Adresse:

Téléphone : 780-497-3621 Télécopieur : 780-497-3510

Courriel: lan.Taylor@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01R11-140191

EDM-3-36187

5.2 Chargé de projet

01R11-140191/B

Le chargé de pr	ojet pour le contrat est :	(sera nommé au moment de l'attribution du contrat)
Nom : Titre : Organisation : Adresse :		
Téléphone : Télécopieur : Courriel :		

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

5.3 Représentant de l'entrepreneur (À remplir par l'entrepreneur et soumis au moment de la soumission.)

Nom : Titre : Organisation : Adresse :			
Téléphone : Télécopieur : Courriel :		-	

6. Paiement

6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix unitaire ferme précisés dans l'annexe B selon un montant total de ______\$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.2 Limite de prix

Clause du Guide des CCUA C6000C (2011-05-16), Limite de prix

6.3 Paiement unique

Clause du Guide des CCUA H1000C (2008-05-12), Paiement unique

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

01R11-140191/B

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

01R11-140191

EDM-3-36187

6.4 Clauses du Guide des CCUA

C2000C (2007-11-30), Taxes - entrepreneur établi à l'étranger

C2002C (2010-01-11), Droits et taxes - entrepreneur établi à l'étranger - Ètat de la Californie

C2605C (2008-05-12), Droits de douane et taxes de vente du Canada - entrepreneur établi à l'étranger

C2608C (2010-08-16), Documentation des douanes canadiennes

C5201C (2008-05-12), Frais de transport payés d'avance

7. Instructions relatives à la facturation

- 7.1 L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 7.2 Les factures doivent tre distribues comme suit:
 - L'original et deux (2) exemplaires doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

Agriculture et Agroalimentaire Canada Attention: Michelle Bruce 300 - 2010 12th Ave Regina, SK S4P 0M3

8. Attestations

8.1 Conformité

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur, à fournir la documentation connexe ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Alberta, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- les conditions générales 2010A (2013-04-25), Conditions générales biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (inscrire la date de la soumission)

01R11-140191/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01R11-140191

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-3-36187

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

11. Clauses du Guide des CCUA

A9049C (2011-05-16), Sécurité des véhicules G1005C (2008-05-12), Assurances

01R11-140191/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01R11-140191

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-3-36187

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE A

BESOIN

- Veuillez voir le document ci-joint -

01R11-140191/B

Client Ref. No. - N° de réf. du client

01R11-140191

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

EDM-3-36187

Buyer ID - Id de l'acheteur

edm023

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

- Veuillez voir le document ci-joint -

ANNEXE A - BESOINS

Agriculture et Agroalimentaire Canada désire acheter un camion diesel lourd 6x4 usagé à livrer à son emplacement de Swift Current en Saskatchewan.

PARTIE 1 – GÉNÉRALITÉS

1.1 Description du système

- a) Un camion diesel lourd usagé 6x4 d'au moins 26 950 kg (59 300 lb) est requis. Il doit être livré prêt à être utilisé immédiatement avec tout l'équipement spécifié posé.
- b) Le camion ne doit pas avoir parcouru plus de 450 000 km.
- c) Le camion doit être de modèle 2005 ou plus récent.

1.2 Conditions d'exploitation

 a) Le véhicule doit être en mesure de fonctionner de façon satisfaisante par une température ambiante entre 45 °C et -40 °C.

1.3 Exigences des organismes de réglementation

- a) Le véhicule doit être conforme à tous points de vue aux règlements de la *Highways and Transportation Act* de la Saskatchewan.
- b) Le véhicule doit être conforme à toutes les normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada applicables.

1.4 Maintenance et garantie

- a) Fournir un manuel d'entretien en atelier et un manuel sur les pièces servant à l'entretien qui identifient avec précision toutes les composantes de l'équipement.
- b) Fournir un manuel de l'utilisateur pour le camion et tous les accessoires applicables.
- c) Le fabricant doit avoir accès à un concessionnaire situé à au plus 300 km du lieu de livraison pour la maintenance et les réparations. Le fabricant doit indiquer dans sa soumission à quel endroit se trouve son concessionnaire.
- d) Garantie d'au moins 30 jours sur la transmission (drive train).

1.5 Livraison

- a) Lubrifier et entretenir l'unité avant la livraison à l'aide de tous les lubrifiants et les produits connexes convenant aux conditions climatiques dans lesquelles le véhicule sera utilisé.
- b) Fournir au moins 45 L de carburant.

1.6 Certification

Le dossier d'appel d'offres doit comprendre une preuve que le camion lourd offert a réussi une inspection de sécurité provinciale effectuée par un garage/mécanicien accrédité au niveau provincial, et le certificat doit être émis à l'intérieur d'une période de quarante (40) jours de la date de clôture de la période de sollicitation.

à la partie 1 – Généralités.	5
Marque et modèle de l'unité offerte dans la soumission :	:
Signature	Date

Le soumissionnaire certifie ici que le produit offert respectera les exigences identifiées ci-dessus

PARTIE 2 – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT MINIMALES

Instructions aux soumissionnaires

- Les soumissionnaires doivent faire part de toutes les inquiétudes concernant les spécifications de rendement minimales en détail et par écrit à l'autorité contractante avant la clôture de la période de présentation des soumissions comme résumé dans la demande de propositions.
- Indiquer où dans votre proposition le produit offert couvre chaque élément dans la colonne Référence.
- Le soumissionnaire doit fournir de la documentation comme une brochure ou une feuille de spécifications pour appuyer ce qu'il avance.
- Dans le cas où aucune documentation n'est disponible, on demande au soumissionnaire d'indiquer « Non disponible ».
- Lorsqu'une telle information n'est pas disponible, le soumissionnaire peut décrire comment cette spécification est respectée.
- Tous les articles sont obligatoires, sauf ceux qui sont identifiés par (Critères cotés par points)

Article	Description	Doomoot	Non	Référence
-	Description	Respect	respect	Reference
2.1	Châssis			
1	Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) doit être d'au moins 26 950 kg (59 300 lb).			
2	L'empattement doit être d'au moins 190 po.			
3	Essieu avant d'au moins 13 300 lb avec suspension à lames en acier assortie.			
4	Amortisseurs avant assortis.			
5	Essieu arrière tandem d'au moins 46 000 lb avec un différentiel à verrouillage dans quatre sens commandé par le conducteur.			
6	Suspension arrière d'une capacité d'au moins 20 866 kg (46 000 lb).			
7	Direction assistée permettant de diriger le véhicule manuellement en cas de panne d'alimentation.			
8	Capot en fibre de verre inclinable, ailes et grille fixe.			
9	Garde-boues anti-éclaboussures fixés devant et derrière les roues arrière.			
10	Sellette d'attelage à réglage pneumatique de 24 po. Freins pneumatiques de remorque et raccords électriques à 7 broches.			
11	Groupe hydraulique de bennage/prise de force pour actionner des béliers hydrauliques sur la remorque.			
12	Capacité d'huile d'au moins 40 pintes.			
40	Doit être muni d'un essieu avant équipé d'un bouchon de remplissage d'huile visible. (Critères			
13	cotés par points)			
14	Doit être muni de points de remorquage fixés à l'avant et à usage intensif. (Critères cotés par points)			
2.2	<u>Antirouille</u>			
1	La tôle de la cabine, de la cloison pare-feu, des portières (à l'intérieur et à l'extérieur) et du châssis doit être recouverte d'un revêtement anticorrosion.			

		ı	1	
2.3	<u>Peinture</u>			
1	Doit avoir la peinture du fabricant.			
	Longerons de cadre de châssis peints selon les			
2	spécifications du fabricant.			
2.4	<u>Moteur</u>			
1	Moteur turbo-diesel refroidi par liquide.			
2	Puissance d'au moins 400 HP.			
	Filtre à huile à passage intégral avec élément			
3	remplaçable.			
4	Chauffe-bloc de 1 500 watts.			
_	Filtres à carburant à élément à remplacement			
5	principal et à remplacement secondaire.			
6	Séparateur eau/carburant vissable.			
7	Antigel convenant à une température de -40 °C.			
	Échappement vertical avec bec recourbé et			
8	bouclier thermique perforé et métallique. Ventilateur de refroidissement à contrôle thermique,			
9	sans maintenance et visqueux.			
	Frein moteur par compression, interrupteur à			
10	3 positions.			
	Doit être muni d'un système de chauffage de carter			
	d'huile de 75 watts sur un réceptacle			
11	commun (Critères cotés par points)			
2.5	Boîte de vitesses et bloc d'entraînement d'essieu			
1	Boîte de vitesses manuelle d'au moins 13 rapports.			
2	Refroidisseur de liquide de boîte de vitesses.			
3	Rapport d'essieu arrière de 3,70 à 3,90.			
2.6	<u>Freins</u>			
1	Système entièrement pneumatique.			
2	Dessicateur automatique positif.			
	Un réservoir à air auxiliaire pour desserrer des freins			
3	de sécurité à actionnement par ressort.			
4	Dessicateur d'air fixé sur châssis.			
5	Robinet limiteur d'essieu avant automatique.			
	Les canalisations, les composantes et les			
6	accessoires doivent respecter les normes de la SAE.			
7	Compresseur d'au moins 15 pi ³ /min.			
8	Antipatinage/ABS à 4 voies.			
2.7	Roues et pneus			
1	Pneus radiaux câblés d'acier et ceinturés d'acier.			
	Pneus avant – 12R x 22.5 ou 24.5 – sculpture route			
2	au niveau des pneus directeurs.			
3	Pneus arrière – 12R x 22.5 ou 24.5 – boue et neige.			-
	Carleyment			
2.8	Carburant			
1	Réservoir(s) à carburant ayant une capacité			

	mainimanta Antala da AFO I	1	I
	minimale totale de 450 L.		
2.9	Instruments et commandes		
	Faible pression d'huile/température élevée du liquide		
	de refroidissement avec dispositif d'avertissement		
1	sonore.		
2	Jauge à carburant.		
3	Tachymètre.		
4	Indicateur de vitesse/odomètre en kilomètres.		
_	Dispositif d'avertissement en cas de faible pression		
5	d'air.		
6	Doit être muni de feux de gabarit.		
7	Horamètre électrique pour le moteur. (Critères cotés		
7	par points) Jauge de température du liquide de refroidissement.		
8	(Critères cotés par points)		
	Jauge de pression d'huile à moteur. (Critères cotés		
9	par points)		
	Pyromètre de collecteur d'échappement. (Critères		
10	cotés par points)		
	Jauge de température d'huile d'essieu		
11	arrière. (Critères cotés par points)		
	Jauge de température du liquide de la boîte de		
12	vitesses. (Critères cotés par points)		
2.10	<u>Circuit électrique</u>		
	Doit être muni d'un interrupteur, d'un indicateur et de		
1	fils pour le gyrophare.		
2	Clignotants avec interrupteur de commande fixé sur la direction.		
	Feux arrière de freinage/virage avec feux de recul		
3	séparés.		
	Batteries/batterie à usage intensif, minimum de		
4	2 500 CCA (ampères au démarrage à froid).		
	, ,		
2.11	Cabine et accessoires		
1	Cabine de jour		
2	Dégivreur et climatiseur de cabine.		
3	Essuie-glaces à vitesse variable, constante.		
4	Ceintures de sécurité à trois points d'ancrage et		
	rétractables.		
5	Le siège du conducteur doit avoir un dossier élevé et		
	être réglable dans trois sens.		
6	Siège de passager standard.		
7	L'intérieur ne doit comporter ni déchirure ni brûlure		
	de cigarette.		
8	Deux rétroviseurs anti-éblouissement extensibles et		
	extérieurs fixés du côté gauche et du côté droit,		
9	chauffés et munis de feux de gabarit. Poignées d'accès à la cabine/de sortie de la cabine		
9	du côté gauche et du côté droit.		
10			
10	Doit être munie d'un klaxon pneumatique.	l	

11	Protège-cabine pour chaînes et		
	classeurs (boomers).		
12	Phares doubles rotatifs.		
13	Colonne de direction inclinable et réglable. (Critères cotés par points)		
14	Vitres électriques à commandes faciles d'accès pour l'utilisateur. (Critères cotés par points)		
15	Lumière dans la cabine. (Critères cotés par points)		
16	Radio électronique AM - FM. (Critères cotés par points)		
17	Au moins 1 lumière de chargement à l'arrière de la cabine. (Critères cotés par points)		

Les soumissions qui ne respectent pas toutes les spécifications de rendement minimales énumérées ci-dessus seront jugées non conformes et mises de côté définitivement.

Si, lors de la livraison et de l'acceptation, on se rend compte que le produit ne respecte pas les spécifications de rendement minimales, le produit sera retourné aux frais du fournisseur, et le contrat sera annulé pour défaillance.

PARTIE 3 – CRITÈRES COTÉS PAR POINTS (à des fins d'évaluation seulement)

Ligne	Description	Points disponibles
2.1.13	Doit être muni d'un essieu avant équipé d'un bouchon de remplissage d'huile visible. (Critères cotés par points)	10
2.1.14	Doit être muni de points de remorquage fixés à l'avant et à usage intensif. (Critères cotés par points)	30
2.4.11	Doit être muni d'un système de chauffage de carter d'huile de 75 watts sur un réceptacle commun. (Critères cotés par points)	10
2.9.7	Horamètre électrique pour le moteur. (Critères cotés par points)	10
2.9.8	Jauge de température du liquide de refroidissement. (Critères cotés par points)	40
2.9.9	Jauge de pression d'huile à moteur. (Critères cotés par points)	40
2.9.10	Pyromètre de collecteur d'échappement. (Critères cotés par points)	10
2.9.11	Jauge de température d'huile d'essieu arrière. (Critères cotés par points)	10
2.9.12	Jauge de température du liquide de la boîte de vitesses. (Critères cotés par points)	10
2.11.13	Colonne de direction inclinable et réglable. (Critères cotés par points)	30
2.11.14	Vitres électriques à commandes faciles d'accès pour l'utilisateur. (Critères cotés par points)	30
2.11.15	Lumière dans la cabine. (Critères cotés par points)	30
2.11.16	Radio électronique AM - FM. (Critères cotés par points)	30
2.11.17	Au moins 1 lumière de chargement à l'arrière de la cabine. (Critères cotés par points)	30
	Quantité maximale de points disponibles	320

ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

Instructions aux soumissionnaires

- On demande au soumissionnaire de remplir le tableau ci-dessous et de le présenter avec sa soumission.
- Les prix unitaires fermes sont destination FAB.
- Les prix unitaires fermes ne comprennent pas la TPS/TVH. La TPS/TVH sera ajoutée séparément à n'importe quelle facture émise comme résultat d'un contrat.
- Tous les prix unitaires fermes sont en dollars canadiens.

Lieu de livraison

Agriculture et Agroalimentaire Canada L.B. Thomson Place Quai 2, SPARC, Airport Road Swift Current, Saskatchewan

Ligne	Description	Prix ferme
1	Camion diesel lourd 6x4 Comme identifié à l'annexe A	\$